

Comité consultatif de DPS sur la baisse des effectifs scolaires

Réunion 5 / Défis liés à baisse des effectifs scolaires, 20 avril 2022

Thèmes	Notes et liens
Accueil & Enregistrement	<p>Les réunions commencent à 16:00 par un accueil général et l'enregistrement des participants. Les modalités relatives à la justice linguistique pour permettre à chacun de s'exprimer convenablement sont garanties. Cette semaine, l'enregistrement du groupe a été sauté afin de laisser plus de temps au comité pour s'exprimer. Le comité a pu entendre les commentaires et les préoccupations de la communauté de la part de FACE et d'autres agents de liaison de DPS. Le comité a ensuite communiqué les projets de directives et de critères en fonction de leurs groupes d'affinité. Les rédacteurs volontaires de chaque groupe ont collaboré à la version préliminaire des directives et l'ont présentée au reste du comité. Les membres du comité ont ensuite pu faire des commentaires et des suggestions de modifications du document de travail. Pour les prochaines étapes, il s'agira de continuer à peaufiner le document et à recueillir les commentaires auprès du reste de la communauté. ***LE COMITÉ A DÉCIDÉ DE POURSUIVRE LA RÉVISION DU DOCUMENT AVANT DE LE RENDRE PUBLIC.</p>
Commentaires de la communauté	<p>Au cours de cette partie de la réunion, les agents de liaison FACE et DPS nous ont fait part des commentaires de la communauté. La question directrice pour la communauté était « Qu'est-ce que le district doit prendre en compte lorsqu'il envisage de fermer ou de regrouper des écoles ? ». FACE a été en mesure de fournir certains commentaires de la communauté pour aider à orienter le comité tout au long du processus de rédaction. L'équipe FACE rencontre la communauté le vendredi pour faire le point sur les travaux du comité. Le comité a ensuite posé des questions ou demandé des précisions au groupe FACE. Certains se sont préoccupés du manque d'information sur la tenue de ces réunions et de la nécessité de garantir un processus inclusif de communication et de diffusion des informations, accompagnées d'une traduction. La période des fêtes a pu avoir un impact sur le calendrier de certaines de ces réunions.</p>
Projet de principes et de critères	<p>Avant cette réunion, les rédacteurs bénévoles des groupes d'affinité ont pu se rencontrer. Ils ont élaboré collectivement un projet de principes et de critères pour la fermeture ou le regroupement d'écoles. Cette section a été dirigée par un enseignant du sud-ouest de Denver avec l'assistance des rédacteurs volontaires. Leurs efforts de collaboration ont produit un document qui aborde trois domaines :</p> <ul style="list-style-type: none">● Principes● Garde-fous● Critères <p>Le groupe a partagé ses idées sur les critères et sur la manière dont ils pourraient être mis en œuvre. Les membres du comité ont ensuite été autorisés à fournir des commentaires en tant que groupe et dans le cadre de la rédaction initiale des directives et des critères. L'objectif est de rédiger un produit final qui pourra être partagé publiquement afin que la communauté puisse donner son avis. Cette première ébauche n'est pas le produit final et</p>

Thèmes	Notes et liens
	fera l'objet d'itérations supplémentaires, avec les contributions du comité, avant d'être présentée au surintendant et au conseil.
Points saillants et préoccupations	<p>Le comité a souligné plusieurs préoccupations concernant la version provisoire et d'autres considérations. L'un des points saillants était de s'assurer que les communautés sentent que le travail est effectué avec elles et non pas pour elles. D'autres questions ont été soulevées concernant ce processus, notamment les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Comment se prémunir contre la suppression de programmes nécessaires pour des raisons de solvabilité financière ? Quel est le processus de maintien, de remplacement ou de suppression des programmes ? ● Quelles considérations seront prises en compte pour la transition des programmes des écoles sélectionnées en vue d'une fermeture ou d'un regroupement ? ● Comment les subventions seront-elles prises en compte dans l'évaluation de la solvabilité financière, en tenant compte des écoles qui ont les ressources nécessaires pour rédiger des demandes de subvention par rapport à celles qui n'en ont pas ? ● Comment les élèves du préscolaire (ECE) seront-ils pris en compte lorsque la population d'élèves sera considérée comme un élément déclencheur du regroupement, étant donné que le financement et les budgets sont différents ? ● Que pouvons-nous faire pour nous assurer que les écoles fermées ne sont pas ensuite reconverties ? ● Pouvons-nous nous assurer que le langage utilisé dans les directives et les critères est suffisamment précis pour inclure des éléments tels que le Consent Decree (décret de consentement), TNLI et d'autres désignations. ● Pouvons-nous épuiser tous les efforts et toutes les ressources avant d'envisager la fermeture ou le regroupement ? ● À quoi ressemble le processus pour le collège par rapport au lycée ? ● Comment pouvons-nous nous assurer que les critères et les recommandations englobent tous les types de gouvernance scolaire ?
Prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> ● Continuer à peaufiner la version initiale des directives et des critères. ● Solliciter les commentaires des membres de la communauté ● Répondre à toute préoccupation de la communauté ou du groupe